

Certification complémentaire

Secteur Français Langue Seconde – Session 2022

Nombre de candidats inscrits : 11
Nombre de candidats présents : 11
Nombre de candidats admis : 7
Nombre de candidats refusés : 4

Disciplines des candidats

Documentation : 1
Espagnol : 2
Allemand : 1
Lettres modernes : 3
Lettres classiques : 1
PLP Lettres-anglais : 1
Professeur des écoles : 2

Evaluation

Notes	05	08	09	12	13	14	16
Nombre de candidats	1	2	1	2	3	1	1

Avis général :

Cette année encore, le niveau des candidats s'est révélé assez satisfaisant, ce qui témoigne d'une préparation réelle à la certification Français langue seconde. La diversité des candidats (professeurs des écoles, certifiés de langue vivante étrangère, professeurs de lettres, professeure documentaliste ou professeure de lycée professionnel lettres-anglais) est le signe d'une imprégnation académique de ce que représente réellement l'enseignement du Français Langue Seconde. La répartition géographique des candidats dit beaucoup de la nécessaire formation de tous les enseignants de notre académie à la question de l'accueil des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA).

À première vue, le secteur disciplinaire du FLS pourrait concerner uniquement l'enseignement-apprentissage du français par des enseignants des premier et second degrés, dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés. Rappelons-le de nouveau : il concerne aussi et autant les enseignants d'autres disciplines que le français, qui construisent et renforcent aussi les apprentissages langagiers et linguistiques des élèves allophones plurilingues, au sein de leurs cours, quotidiennement. Les enjeux du FLS n'incombent pas exclusivement aux professeurs d'UPE2A, de français, ni à ceux qui enseignent les langues vivantes : de fait, l'accueil, l'inclusion scolaire et le suivi des élèves allophones impliquent aussi les disciplines indûment désignées comme « non linguistiques ».

En ce sens, nous encourageons les candidats issus de disciplines scientifiques, artistiques, technologiques, sportives, ou encore de filières professionnelles, qui peuvent tout à fait retenir l'attention du jury par la pertinence de leur réflexion et la richesse de leur expérience à présenter eux aussi la certification complémentaire FLS. Bien sûr, cette remarque concerne aussi les professeurs-documentalistes. Autrement dit, il est nécessaire d'aborder la certification FLS en ayant à l'esprit cette articulation de l'apprentissage de la langue, comme langue seconde et langue de scolarisation, avec des contextes disciplinaires variés; plus largement, l'inclusion scolaire de tout élève implique que les adultes d'un établissement développent une dynamique de collaboration professionnelle, mais aussi des compétences psycho-sociales, qui ne sont pas étrangères à l'instauration d'un climat scolaire serein et accueillant. Cette approche systémique va donc bien au-delà d'un traitement pédagogique cloisonné, qui tendrait à cantonner la scolarisation des enfants allophones arrivants dans les seuls dispositifs spécifiques.

Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Il est demandé aux candidats de faire état d'une connaissance des enjeux de l'enseignement du FLS ou d'une capacité à se projeter dans cet enseignement. L'entretien ne vise pas à l'exhaustivité des connaissances d'un enseignement parfois difficile à circonscrire et l'on n'attend pas une maîtrise totale de ces champs disciplinaires de la part des candidats.

L'on attend en revanche une réflexivité de ces derniers sur leur pratique dans un constat lucide des réussites et des difficultés rencontrées en FLS. Le but de cet examen n'est pas de venir parler d'une expérience menée mais de venir attester de compétences avérées et construites, fruit de la formation continue mais aussi souvent d'une autoformation portée par de fortes valeurs citoyennes et éthiques.

Nous souhaitons rappeler que l'examen de certification complémentaire FLS n'est pas une formalité qui validerait un ensemble de savoirs universitaires assimilés de manière abstraite ou différentes expériences menées à l'étranger. Bien au contraire, il s'agit de maîtriser les grands aspects d'un des champs de la didactique du français – celui du FLS – et de questionner ses enjeux avec pertinence, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres apprentissages, dans le cadre du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture. En ce sens, il est nécessaire de toujours placer l'élève, ses apprentissages, son parcours et sa scolarisation au centre des questionnements.

De fait, la question de l'inclusion scolaire des élèves allophones comprend au moins trois volets :

- d'un point de vue purement pédagogique, il s'agit de donner une place aux élèves allophones arrivants dans le collectif de la classe et dans celui de l'établissement;
- du point de vue des différentes didactiques disciplinaires, il s'agit d'envisager des contenus et des approches qui permettront aux élèves allophones de s'inscrire dans les apprentissages menés en classe;
- enfin, du point de vue de la didactique du FLS, il s'agit de contribuer à l'enseignement-apprentissage du français comme langue seconde. Dans plusieurs cas, l'échange avec les candidats a permis de dissiper des confusions, d'aller plus loin dans l'analyse et parfois de découvrir des potentiels professionnels prometteurs. Des qualités telles que le discernement, la capacité à prendre du recul, à entrer dans le dialogue, à dépasser

sa seule expérience, à se décentrer, à relier des éléments théoriques à des situations concrètes, à mener une réflexion nuancée, ont également été appréciées. Plusieurs candidats ont su étayer leurs propos avec deux ou trois documents complémentaires apportés.

L'échec à la certification FLS a souvent été le fait de professeurs qui devront approfondir une analyse réflexive ou, à l'inverse, de candidats dotés de connaissances théoriques solides, mais insuffisamment intégrées à des modalités plus pragmatiques.

Commentaires et conseils aux candidats :

Cette session 2022 a montré de belles réussites dans l'ensemble, avec toutefois des disparités dans les présentations appuyées sur des dossiers parfois superficiels. Les réflexions d'ordre didactique et pédagogique auraient mérité d'être davantage nourries par un étayage théorique. Si l'on ne peut que se réjouir de voir que tous les candidats ont intégré les notions d'inclusion et de nécessaire accompagnement des élèves allophones, il n'en reste pas moins que la mise en œuvre de cette différenciation en classe ordinaire n'est pas toujours pensée.

Le jury a pris plaisir à recevoir des candidats aux propos différents et nullement formatés. Nous avons apprécié d'écouter des exposés dynamiques et surtout bien problématisés. S'il est possible de présenter le cas de tel élève ou groupe d'élèves que le candidat a suivi durant l'année pour évoquer ses progrès et difficultés d'apprentissage, il faut cependant savoir s'abstraire de cette présentation trop personnelle pour faire le lien avec des savoirs universitaires et des références incontournables comme le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Lors de l'exposé, il convient d'éviter de s'appuyer sur un diaporama trop copieux et trop écrit car cela entraîne à dépasser le temps de présentation de 10 minutes, et peut masquer l'essentiel. L'utilisation d'un diaporama est bien entendu possible mais nullement obligatoire et cet usage numérique ne doit pas masquer l'essentiel ou prendre le pas sur un discours réellement construit et informé, précis et nourri d'une analyse fine.

De même il faut éviter les exposés centrés sur le récit de vie professionnelle, déroulé chronologiquement, et qui n'est pas problématisé ou qui se contente de redire le contenu du dossier qui a été rendu.

Les allers retours entre vie de la classe, travaux écrits ou oraux des élèves et savoirs théoriques ou recherche universitaire doivent alimenter le propos des candidats, aussi bien dans le dossier, dans le temps de présentation orale que dans l'entretien. Les références universitaires sont indispensables et doivent être intégrées à un propos fluide et cohérent dans lequel théorie et pratique s'alimentent.

Les meilleurs exposés sont construits sur une problématisation des enjeux de l'enseignement du FLS. Par exemple : « *comment le tutorat favorise-t-il un libre apprentissage du français ?* », ou « *En quoi l'accueil d'un EANA nous interroge-t-il sur nos pratiques pédagogiques ?* » ou encore « *Comment adapter une séquence et rendre accessible le sens de la nouvelle réaliste ?* » Le jury a apprécié que les candidats parlent d'évaluation, de

didactique, de projet éducatif, de différenciation et montrent l'impact de l'enseignement du FLS en classe générale et pas seulement dans un dispositif de type UPE2A.

Nous conseillons aux candidats de s'inscrire s'ils ont une vraie expérience de cet enseignement : il ne suffit pas d'être enthousiaste et volontaire pour aider les EANA, mais il faut s'être formé aux exigences institutionnelles (par le PAF), s'être auto-formé (parcours Magistère, mooc) et avoir déjà enseigné à ces élèves pour pouvoir présenter, de façon justifiée, un bilan de sa pratique avec les élèves allophones. La certification doit venir valider une pratique déjà affirmée et ne peut pas être un préalable à toute pédagogie. Nous invitons les candidats qui ont été refusés à s'inscrire aux formations du CASNAV et à s'auto-former (cf. bibliographie *infra*).

Enfin, nous insistons sur le fait que les candidats doivent maîtriser les textes réglementaires : le CERCL ainsi que la circulaire d'octobre 2012 qui définit le cadre de la scolarisation des EANA : <https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm>

Nous encourageons les candidats non reçus à approfondir leur compréhension de l'enseignement du FLS ainsi que les enjeux de l'obtention de cette certification.

Les futurs candidats, qui peuvent bénéficier d'une formation spécifique inscrite au PAF, trouveront ci-dessous une bibliographie sélective qui les aidera à se préparer. Nous espérons qu'ils trouveront beaucoup de plaisir et de stimulation dans la préparation de cet examen.

Franck LUCHEZ, IA-IPR de Lettres, Délégué académique à la Formation continue
Corinne PAGO, Université des Lettres, Limoges
Fanny DUPUIS, Coordinatrice du CASNAV de l'académie de Limoges

Bibliographie sélective :

- G. Didi-Huberman (2017), *Passer quoi qu'il en coûte*. Paris : édition des Minuit
- C. Goï (2015), *Des élèves venus d'ailleurs*. Éditeur : Réseau Canopé
- M. Abdallah-Pretceille (1999), *L'Éducation interculturelle*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? »
- N. Auger (2010), *Elèves nouvellement arrivés en France, Réalités et perspectives pratiques en classe*. Paris : éditions des archives contemporaines
- G. Cherqui et F. Peutot (2015), *Le français de scolarisation*, Paris, Hachette.
- M. Candelier (2003), *L'éveil aux langues à l'école primaire. Eulang : bilan d'une innovation européenne*. Louvain : éditions de Boeck Supérieur, coll. « Pratiques pédagogiques »
- M. Kervran, coord. (2006), *Les langues du monde au quotidien cycle 3. Observation réfléchie des langues*. Rennes : CRDP de Bretagne
- B. Lecocq, dir. (2012), *Entrer dans la lecture, quand le français est langue seconde*. Paris : Sceren, coll. « Cap sur le français de la scolarisation »
- M. R. Moro (2012), *Enfants de l'immigration, une chance pour l'école*, Paris : Bayard
- D. Moore (2006), *Plurilinguismes et école*. Paris : Didier (LAL)